



THEME 2 : DE LA DECOLONISATION AUX EFFORTS D'ORGANISATION DE L'AFRIQUE

Leçon 2 : L'ACCESSION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'INDEPENDANCE

✓ Situation d'Apprentissage

Vous, élèves en classe de terminale suivez la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision RTI1. Un journaliste tient les propos suivants : « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire a certes connu des résistances, mais elle a été le point de départ de plusieurs réformes ». Cherchant à comprendre les propos du journaliste, vous exploitez divers documents afin d'identifier les acteurs de la lutte anticoloniale, montrer leur rôle et analyser les principales étapes de la lutte politique entre 1944 et 1960.

Introduction

Après la seconde guerre mondiale (1939- 1945), la décolonisation en Afrique devient un phénomène irréversible. L'émancipation de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre général de celui de l'Afrique noire française. Elle est cependant marquée sur le plan interne par la personnalité de Félix Houphouët- Boigny.

Comment se déroule donc cette décolonisation de la Côte d'Ivoire ?

Nous allons l'analyser autour des grandes phases suivantes : **la phase de l'espoir (1944- 1947), la phase de la lutte (1947-1950) et la phase de la collaboration (1950- 1960).**

I- LA PHASE DE L'ESPOIR (1944-1947)

1) Les réformes de la Conférence de Brazzaville (30 Janvier – 8 février 1944)

- **Le contexte**

En 1944, la 2^e guerre mondiale tire à sa fin et le monde est de plus en plus favorable à la décolonisation. La France est affaiblie militairement et économiquement. Dans les colonies françaises, notamment en Afrique du nord, les mouvements nationalistes prennent de l'ampleur en Tunisie et en Algérie. Aussi, le Général De Gaulle, en vue de renforcer le pouvoir du Comité Français de Libération National (CFLN) basé à Alger et de préserver les colonies françaises, va-t-il convoquer la Conférence de Brazzaville. Elle va réunir du 30 Janvier au 08 Février essentiellement les hauts fonctionnaires de l'administration coloniale, soit 21 gouverneurs, 9 députés et 6 observateurs venus de la Tunisie et de l'Algérie. Aucune élite africaine de cette époque n'est invitée à cette Conférence.

- **Les recommandations de la Conférence**

Les recommandations visent à assouplir le système de l'administration directe de la colonie et à améliorer la vie socioéconomique des populations africaines. Ce sont entre autres :

- La suppression progressive du travail forcé et du code de l'indigénat.
- La possibilité pour les Indigènes de créer des Assemblées élues (Associations, syndicats, partis politiques, etc.).
- Une plus large représentation des Indigènes dans les assemblées politiques françaises après la guerre (Assemblée Nationale, Assemblée Constituante, Gouvernement, Sénat...).
- L'accès des « Indigènes » à tous les emplois.

- **L'impact des recommandations**

En Côte d'Ivoire, le Gouverneur de l'époque André LATRILLE en poste depuis le 26 août 1943, va mettre en application les recommandations de cette Conférence. Il facilite les éléments suivants :

- création du Syndicat Agricole Africain (SAA) le 08 août 1944 ;
- élection de Félix Houphouët-Boigny (FHB) comme député au 2^e collège électoral de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante française le 21 octobre 1945 ;
- amélioration des prix d'achat des produits agricoles ;
- suppression des intermédiaires ;
- possibilité pour les Africains de recruter une main-d'œuvre ;
- création du PDCI le 09 avril 1946 et de plusieurs autres partis dont le parti progressiste le 29 mars 1946, le mouvement républicain populaire le 13 février 1946...

2) L'Union Française (UF) et l'évolution de la situation politique

En octobre 1946, une nouvelle constitution est votée. Elle instaure la 4^{ème} République qui crée l'Union Française, le 27 Octobre 1946. Elle regroupe en une seule entité politique la Métropole (France) les Départements d'Outre- Mer (DOM), les Territoires d'Outre-Mer (TOM) et les Territoires et Etats associés. L'expression « Empire Colonial » est supprimée et les ressortissants de l'Union Française ont désormais le même statut de citoyen.

- C'est à cette Assemblée que Félix Houphouët-Boigny obtient la suppression du travail forcé le 11 Avril 1946 et les députés africains font leur entrée au Parlement français.
En outre les Africains obtiennent d'autres avancées telles que :
- La suppression du code de l'indigénat et l'accession des Indigènes à la citoyenneté française le 07 mai 1946 (Loi Lamine GUEYE).
- L'élection de plusieurs députés (Félix HOUPHOUËT-BOIGNY ; OUEZZIN Coulibaly ; KABORE Zinda) au collège unique de Côte d'Ivoire à l'Assemblée constituante.

REPUBLIQUE FRANCAISE

UNION

TERRITOIRES ET ETATS
ASSOCIES



FRANCAISE

- | | |
|---------------------------------|--------------------------|
| - France | T.A (Togo, Cameroun) |
| - DOM (Algérie, Antilles) | E.A (Tunisie, Maroc, |
| - TOM (AOF, AEF,
Madagascar) | Fédération Indochinoise) |

Schéma fonctionnel de l'Union Française

Les attentes d'indépendance réelle n'étant pas honorées à cause du caractère assimilationniste de la Constitution de 1946, les leaders africains engagent une lutte coloniale.

Félix HOUPHOUËT - BOIGNY, une fois à l'Assemblée Nationale, propose aux autres députés (52) et conseillers (44) de parler d'une seule voix par la mise en place d'un vaste mouvement anticolonial. Cela se traduit par la création du Rassemblement Démocratique Africain (R D A) à Bamako, le 18 octobre 1946. Il fut décidé que le R D A aurait des sections dans chaque territoire pour une communauté d'action d'où l'affiliation du PDCI au RDA. Le premier président du RDA est Félix HOUPHOUËT - BOIGNY qui avait pour Secrétaire Général Fily Dabo CISSOKO. Le siège est fixé à Abidjan. Dès lors s'ouvre la période de la lutte.

Activité d'Application n°1

Relie chaque événement de la liste A à la date correspondante dans la liste B :

Liste A		Liste B
Création du PDCI	•	• 11 Avril 1946
Conférence de Brazzaville	•	• 18 Octobre 1946

Création du Syndicat Agricole Africain	•	• 9 Avril 1946
Création du R D A	•	• 8 Février 1944
Union Française	•	• 8 Août 1944
Suppression du travail forcé	•	• 27 Octobre 1946

II- LA PHASE DE LA LUTTE (1947 – 1950)

1) L'apparementement

Dans le contexte de la lutte coloniale, le RDA confirme son appartenance au groupe parlementaire communiste. Il s'apparente au Parti Communiste Français (PCF) qui répond mieux à ses aspirations en vue de rendre plus vive sa lutte. Le RDA et ses sections vont donc bénéficier du soutien des communistes dans toutes leurs actions (financement, formation, vote des lois...). Cette affiliation au PCF, à un moment où le communisme est combattu en Europe occidentale, va apparaître comme un danger pour la France. Dès lors, s'amorce une lutte féroce des députés du Mouvement Républicain Populaire (MRP) et de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) contre le PDCI.

2) La lutte du PDCI et la répression de Laurent Elisée Péchoux.

La résistance du PDCI sous le leadership de Félix Houphouët-Boigny s'organise sous plusieurs formes :

- la création de journaux ;
- les tenues de meetings ;
- les marches de protestation ;
- le boycott du travail chez les colons blancs ;
- le boycott de l'achat des produits dans les magasins appartenant aux occupants coloniaux ;
- le boycott des réunions politiques avec les colons ...

Face aux agissements du RDA et du PDCI, des difficultés apparaissent dans la colonie (les colons perdent leurs privilèges). Ils décident donc de passer à l'offensive. Profitant des incidents d'Abengourou (problème de succession du roi de l'Indénié), l'administration coloniale remplace André LATRILLE jugé trop favorable aux Noirs, par Laurent PECHOUX. Le rôle de ce nouveau gouverneur est de réprimer le militantisme indépendantiste du PDCI-RDA taxé de communiste.

Ainsi, le pouvoir central soutient les partis rivaux ou suscite la création de nouveaux partis :

- le BDE (Bloc Démocratique Eburnéen d'Etienne DJAUMENT le 30 décembre 1948).

Il réussit à opposer les anciens partis au PDCI. C'est dans ces conditions que de nombreux dirigeants sont arrêtés et condamnés à la suite d'incidents à Treichville le 6 Février 1949 (30 arrestations dont 8 membres du comité directeur : *M. EKRA, J- B MOCKEY, B. B. DADIE, J. WILLIAMS, .PARAISO, L. CAMARA, SERY KORE, Philippe VIEYRA*), suivis de la marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam ; d'autres incidents ont eu lieu à Bouaflé, Séguéla et Dimbokro en Janvier 1950.

Le bilan de la lutte de 1950 est lourd : 52 morts et environ 3000 blessés. Le PDCI est interdit de réunion dans la colonie. Le parti est désormais dans la clandestinité ; il va donc changer sa stratégie de lutte et collaborer avec l'administration coloniale.

Activité d'Application n°2

Mets les mots suivants dans le texte à la place qui convient : *réprimer* ; *Houphouët-Boigny* ; *communiste français* ; *communistes* ; *l'apparementement* ; *RDA*.

La création du..... fut une surprise pour les dirigeants français. Des hommes politiques africains étaient capables de s'entendre sur un programme commun. de plusieurs députés au parti irrita les autorités françaises. Les élections au conseil général du 15 novembre 1946 avaient confirmé la popularité d'..... en donnant à ses partisans, une large majorité. L'exclusion desdu gouvernement français laissa aux dirigeants les mains libres pourles mouvements nationalistes.

III- LA PHASE DE LA COLLABORATION A L'INDEPENDANCE (1950 – 1960)

1) Le désapparementement

Le 12 Juin 1950, René PLEVEN arrive au pouvoir en France et nomme François MITTERAND ministre de la France d'Outre-Mer. Ce dernier réussit à convaincre FHB de rompre avec le PCF pour s'allier à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (l'UDSR) créée en 1945. C'est ce qui sera fait au cours du discours du 7 octobre 1950 au stade Géo André. Dès lors, commence une nouvelle ère pour le PDCI : l'ère de la collaboration. Houphouët -Boigny en profite et lance un appel à l'union des forces politiques au sein d'un parti unique pour bâtir ensemble la Côte d'Ivoire.

Laurent PECHOUX est remplacé par Pierre PELIEU en 1952 et désormais, la lutte devient plus parlementaire. Ainsi, aux élections législatives de 1956, le PDCI en Côte d'Ivoire et le RDA en Afrique obtiennent la majorité des sièges africains au parlement français. FHB devient alors ministre d'Etat dans le gouvernement de Guy MOLLET (Premier Ministre Français).

2) La Loi-Cadre (23 Juin 1956) ou les prémices de l'autonomie

Rédigée par Gaston DEFERRE (Ministre de l'administration territoriale de la France), la Loi-Cadre associe de plus en plus les Africains à la gestion de leurs propres affaires en prévoyant plusieurs réformes. Il s'agit notamment :

- des élections au suffrage universel dans les colonies et le collège unique ;
- un pouvoir élargi pour les Assemblées territoriales surtout en matière de justice et de finances ;
- la création d'un Conseil de gouvernement dont le président serait le gouverneur de la colonie et son vice-président le président du parti majoritaire.

Ainsi, la Loi-Cadre marque un pas important vers le processus d'émancipation, car elle dote les colonies d'une autonomie politique et administrative. Processus que va accélérer le président De Gaulle par le biais d'un nouveau cadre relationnel avec les colonisés, c'est-à-dire la Communauté franco-africaine.

3) la Communauté franco-africaine

Revenu au pouvoir à la suite des événements d'Algérie (Guerre de libération), De GAULLE élabore une nouvelle constitution qui met en place la Communauté franco-africaine en 1958. Elle comprend la France et les anciennes colonies devenues des Républiques autonomes.

Ce sont des Etats qui doivent gérer leurs propres affaires à l'exception des domaines stratégiques suivants : la justice, la défense, la monnaie, la politique extérieure, la communication et l'enseignement supérieur. Ces domaines relèvent des compétences communes gérées par la métropole.

Présentée aux colonies dans le cadre d'un référendum en Septembre 1958, toutes les colonies acceptent par référendum cette Communauté, sauf la Guinée de Hamed Sékou TOURE à qui l'indépendance est immédiatement accordée le 28 Septembre 1958 ; mais avec une rupture de toute aide et coopération technique avec la France.

La Communauté divise les leaders africains en deux camps opposés : d'un côté les « fédéralistes » dirigés par Léopold Sédar Senghor, et de l'autre FHB, chef de file des « territorialistes ». C'est dans ce contexte que la communauté va se désagréger en Janvier 1959, lorsque le Soudan Français et le Sénégal créent la Fédération du Mali. Ainsi, entre Janvier et Août 1960, ce sera la vague des indépendances dans les colonies françaises. C'est dans ce cadre que la Côte d'Ivoire acquiert son indépendance le 7 Août 1960, avec pour premier président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY rentré au pays en 1959 comme Premier Ministre.

Activité d'application n° 3

Range dans la colonne qui convient les éléments suivants : généralisation du suffrage universel direct ; possibilité d'aller à l'indépendance ; Houphouët-Boigny rompt avec le PCF ; la création d'un conseil de gouvernement ; l'élaboration d'une nouvelle constitution par De Gaulle ; Houphouët-Boigny se rallie à l'UDSR de François Mitterrand ; la Côte d'Ivoire devient indépendante le 07 AOUT 1960.

Le désapparentement	La loi –cadre de 1956	La communauté franco-africaine et l'indépendance

CONCLUSION

Le processus d'indépendance de la côte d'ivoire s'est fait en trois phases : la phase de l'espoir, la phase de la lutte et la phase de la collaboration. Ce processus, bien qu'ayant fait des morts, s'est déroulé dans l'ensemble de manière pacifique à travers des réformes successives sous la houlette de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et de son parti, le PDCI-RDA. Après l'indépendance, la

Côte d'Ivoire a poursuivi des relations d'amitié et de coopération avec la France.

SITUATION D'ÉVALUATION

Lors de la retransmission des festivités de l'indépendance de la Côte d'Ivoire à la télévision, tu entends un journaliste dire ceci: « l'accession à l'indépendance de la Côte d'Ivoire a certes connu des résistances, mais elle a été le point de départ de plusieurs réformes ».

Ton ami avec lequel tu suis la retransmission n'est pas du même avis que le journaliste. Il exprime son désaccord dans les propos suivants :«< notre pays contrairement aux propos du journaliste, s'est libéré du joug colonial à la suite d'une lutte farouche de l'élite nationale ».

Consignes/ Questions

- 1) Identifie le problème dont il est question dans la situation.
- 2) Explique les propos du journaliste.
- 3) Partages-tu l'opinion de ton ami ? Justifie ta réponse.

Document

Les grandes orientations décidées par la conférence de Brazzaville, du 30 janvier au 8 février 1944, vont accroître l'hostilité au gaullisme des possédants. Avec le recul du temps,

les orientations nouvelles prises dans la capitale de l'A E F en présence de De Gaulle et du commissaire aux colonies René Pleven, apparaîtront bien timides au regard des problèmes qui vont surgir dans le monde colonisé au lendemain de la guerre (...).

(...) La conférence recommande une large représentation des Indigènes dans les assemblées politiques françaises, la création d'assemblées locales élues, l'accès des autochtones à tous les emplois, la suppression du travail forcé, le développement de l'instruction, la mise à la disposition des Indigènes des moyens de développement des productions agricoles, etc. Certes la préséance des lendemains ne va pas jusqu'à envisager, à plus ou moins long terme, la constitution de self-government. La notion d'Empire reste préférée...

Dès son retour à Abidjan, le gouverneur Latrille va s'attacher honnêtement à travailler dans l'esprit de Brazzaville. Les résistances auxquelles il se heurtera lui vaudront bientôt d'être considéré par les colons comme l'ennemi n°1, par l'administration locale comme un << communiste >>.

Source : Ki-Zerbo, Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain, Hatier, Paris, 1978.

EXERCICES

Sujet : Commentaire de document

Le 18 octobre 1946 se tenait le congrès de Bamako, convoqué par les parlementaires apparentés communistes, Houphouët, Apithy et d'Arboussier (...).

Le congrès fonda le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui, tout en attaquant « les trusts » et « la réaction » et en réclamant l'égalité complète, proclamait son attachement à une « union librement consentie » avec la France.

Les communistes ayant cessé, en 1947, de participer au gouvernement français, la position du RDA, fidèle à l'appareil, devint plus difficile et son « anticolonialisme » proclamé amena des réactions administratives, mobilisant les chefs et créant des partis opposés. En janvier 1950, en basse Côte d'Ivoire, des troubles se déclenchèrent, qui furent réprimés dans le sang. Dès lors Houphouët sentit que l'alliance communiste lui faisait perdre à la fois l'audience de l'Assemblée et ses moyens d'action sur le pays. Les élections de 1951 furent un effondrement pour le RDA. Un groupement nouveau et celui des socialistes, dont Lamine Gueye restait le chef.

Cependant, dès le début de l'année, Houphouët avait abandonné les communistes et fait alliance avec le ministre de la France d'outre-mer, Mitterrand, chef d'un groupe de gauche, l'U.D.S.R. Il put ainsi retrouver sa majorité antérieure. L'année suivante les élections lui donnaient 7 sièges et Houphouët devenait ministre dans le cabinet Mollet. Son influence sur la « loi-cadre » fut sans doute déterminante dans le sens de la « balkanisation », la Côte d'Ivoire n'ayant jamais accepté de bon cœur le leadership de Dakar. (...)

Source : DESCHAMPS Hubert, *Histoire de l'Afrique Noire, de Madagascar et des Archipels : volume II de 1800 à nos jours*, PUF, Bordas, Paris-Bruxelles-Montréal, 1975, p.492.

Consignes/Questions

1-Dégage l'idée générale du texte.

2-Explique le passage suivant du texte : « En janvier 1950,..... qui furent réprimés dans le sang ».

3- Partages-tu l'avis de l'auteur à propos de Houphouët-Boigny lorsqu'il affirme : « Son influence sur la « loi-cadre ».....dans le sens de la « balkanisation » ?

Dissertation :

Sujet : La Côte d'Ivoire de 1946 à 1960.